



## Non indemnisation de l'assurance

Par **jf94**, le **15/09/2013** à **23:55**

Bonjour,

Mon appartement, acheté dans le but d'une défiscalisation Scellier est géré par un mandataire (Cabinet xxxxxxxxxx) via lequel j'ai souscrit à une assurance "garanties des loyers impayés" auprès de la xxxxxxxxxx.

Mon locataire n'a pas payé son loyer d'Octobre 2012 à juin 2013 et je n'ai toujours pas été indemnisé. Il a depuis quitté le logement, mais l'assurance refuse de dialoguer avec moi (ne voulant traiter qu'avec mon mandataire) et ce dernier ne cesse d'essayer de gagner du temps. Cette situation m'est insupportable, de plus que la somme due dépasse 4000 euros. Auriez-vous une solution à mon problème?

D'avance merci.